

ifop

**Conférence de citoyens sur la fin de vie**  
**Note méthodologique de l'ifop**  
**16 décembre 2013**

## Qu'est-ce qu'une conférence de citoyens ?

Une Conférence de citoyens est un outil de la démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en France en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La Conférence de citoyens consiste à réunir 15 à 20 personnes reflétant la diversité de la population française. Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant 2 à 3 week-ends, le panel de citoyens s'informe en auditionnant, sur le sujet de la conférence de citoyens, une diversité d'experts ou de porteurs d'intérêts qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

## Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de la conférence de citoyens sur la fin de vie, l'Ifop a été retenu suite à un appel d'offres par le Comité consultatif national d'Éthique pour sélectionner le groupe de citoyens. Cette phase de recrutement a été menée, en face à face, à l'échelle du territoire hexagonal par le réseau d'enquêteurs de l'Ifop et s'est étalée sur 5 semaines.

Compte tenu de la taille du panel (18 personnes), celui-ci ne prétend pas à la représentativité de la population française et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, le panel a été recruté de manière à **refléter au mieux la diversité de la population française et à illustrer la variété des points de vue** pouvant exister au sein du public sur le sujet de la fin de vie.

Pour le dire autrement, l'originalité du panel réside dans son « universalité » : afin d'atteindre cet objectif de diversité, le groupe de citoyens a été équilibré en fonction de plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la profession, le niveau de diplôme, la région de résidence et la catégorie d'agglomération.

L'Ifop s'est assuré que cette répartition était conforme à la structure de la population française de référence telle que définie par le dernier recensement de l'INSEE.

Enfin, conformément au souhait du CCNE, les citoyens recrutés n'ont pas été indemnisés.